

◆ **Centre Africain pour l'Education aux Droits humains (CAEDHU)**

Créé à Dakar le 30 Mars 1996 par 32 membres (éducateurs, enseignants, responsables d'associations, de mouvements, de groupements féminins, pédagogues, journalistes, administrateurs...) ayant une grande expérience éducative et associative, tous engagés dans la promotion des droits humains et de la paix, le Centre Africain pour l'Education aux Droits humains (C.A.E.D.HU.) est une ONG qui s'est donné comme mission :

- La formation
- L'information

- Et la sensibilisation des populations au respect des droits humains et à la paix pour permettre le développement et une démocratie responsable au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

Le CAEDHU a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples.

◆ **Education pour le développement de l'Enfant (EDEN) :**

C'est une association qui travaille depuis sa création le 27 septembre 1995 dans la banlieue dakaroise dans la promotion et la protection des droits de l'enfant à travers l'éducation, la formation, la sensibilisation, la solidarité, l'entraide, les échanges et le partenariat.

Aujourd'hui, elle est une organisation référence dans ce domaine avec une nette valeur ajoutée : La Participation des Enfants et la promotion du Volontariat en milieu jeunes.

◆ **Groupe Agora de recherche pour l'éducation aux droits de l'enfant et à la Paix (GRA REDEP)**

Le GRA-REDEP (Groupe Agora pour l'Education des Droits des Enfants et de la Paix) se consacre, tel que le révèle son rapport annuel 2007-2008, à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Elle organise également des activités de solidarité et de coopération.

◆ **Organisation nationale des droits de l'homme (ONDH)**

L'O.N.D.H est la première organisation des droits de l'homme au Sénégal. Elle a pour objectif la promotion, la défense, la formation et l'information sur les droits de l'homme au Sénégal et en Afrique. Dotée du statut d'observateur au sein de la commission africaine des droits de l'homme, elle mène depuis quelques années des

actions spécifiques en direction des groupes les plus vulnérables (détenus, femmes, enfants...).

◆ **Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)**

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) est une Organisation Non gouvernementale (ONG), non partisane et laïque qui fut créée à Dakar le 21 avril 1990 par un groupe d'intellectuels africains, constitué en majorité de chercheurs et enseignants à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle a pour but de promouvoir, défendre et protéger les droits de l'homme.

Ainsi, la RADDHO est membre observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH), membre consultatif à l'ECOSSOC des Nations Unies depuis 2003, et membre affilié à la Commission Internationale des Juristes (CIJ).

Adresse web : www.raddho.org

◆ **Réseau africain pour le développement intégré (RADI)**

Le RADI est une organisation non gouvernementale panafricaine au service du développement de l'Afrique créée en 1985 par un groupe d'intellectuels Africains qui voulaient contribuer au développement de l'Afrique et du Sénégal. Le RADI s'est fixé pour mission de lutter contre la pauvreté, l'injustice et l'ignorance à travers le développement de la participation des populations concernées et leur formation, afin de garantir la poursuite des opérations avec une intervention minimale du RADI.

Le RADI a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples de l'UA.

Adresse : www.radi-afrique.org

Le comité sénégalais des droits de l'homme compte aussi cinq membres de l'administration qui participent aux travaux à titre consultatif.

Il s'agit du :

- Ministère des affaires étrangères
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère des Forces armées

- Ministère de la communication